

15 / APPRÉCIATION DE LA CONFORMITÉ D'UN PROCESSUS À UN RÉFÉRENTIEL (LABEL BIO, TRAÇABILITÉ DES PRODUITS, ETC.)

Vérifier la conformité d'un processus au regard d'un référentiel

Catégorie de l'offre

Données financières (offre.php?offre=evaluation-des-risques-et-zones-de-vulner:

Respect des textes légaux et réglementaires (offre.php?offre=attestation-du-resp

Conformité et efficacité d'un processus (offre.php?offre=cartographie-des-risque:

Numérique (offre.php?offre=appreciation-de-lefficacite-des-dispositifs-cybersecu

Nature de la mission

- Opinion
- Attestation
- Diagnostic

La mission en quelques mots

Ce type de mission porte sur un périmètre très étendu. Le concept de « **référentiel** » doit être entendu dans un sens très large :

- un référentiel public élaboré par une autorité, une fédération, un organisme qui labellise
- un cahier des charges interne à l'entité
- une convention signée avec un partenaire
- un contrat
- une norme

Cette mission consiste à vérifier que l'entité met en œuvre ses activités dans le respect d'engagements qu'elle a pris vis-à-vis d'autorités, d'un donneur d'ordre, de consommateurs, de salariés, de citoyens et de communiquer sur cette conformité, ou dans le cadre de ses propres besoins internes.

Par sa connaissance des acteurs économiques, par sa méthodologie d'analyse de procédures (conception et fonctionnement), le commissaire aux comptes a un rôle à jouer pour apprécier la conformité de ces processus.



En pratique :

- une association pourra communiquer sur le fait que ses actions s'inscrivent dans le respect de son objet social
- un sous-traitant pourra se prévaloir du respect d'un cahier des charges
- une entreprise d'agro-alimentaire pourra déclarer qu'elle respecte les règles de traçabilité et/ou les critères définis pour l'attribution d'un label

Bénéfices clients

- Faciliter les interactions avec les tiers (investisseurs, fournisseurs, clients, banques, administrations, salariés, donateurs...) en leur permettant de vérifier que les engagements pris ont bien été respectés
- Communiquer aux tiers sur la conformité de leurs processus et de leurs pratiques

Contenu de la mission du CAC

Préalable :

Etant dans le cas d'une attestation positive, il convient de réaliser les travaux estimés nécessaires pour obtenir l'assurance raisonnable permettant de présenter une conclusion positive.

- Recensement des obligations propres à ce référentiel
- Etablir une cartographie des risques de non-conformité à ce référentiel
- Prise de connaissance de l'organisation et des procédures mises en place au sein de l'entité pour respecter ce référentiel
 - Cellule dédiée
 - Contrôle interne spécifique
 - Autres
- Vérification de la conformité du fonctionnement des procédures au regard d'un référentiel
- Prise de connaissance des réclamations, litiges et rapports d'inspection
- Restitution orale et écrite auprès de l'entité

Livrable(s)

- Attestation sous forme positive portant sur la conformité des processus au référentiel visé

Compétences spécifiques requises

Cette mission mobilise les compétences classiques de la profession.



La CNCC

Notre organisation (</organisation.html>)

La co-régulation (</co-regulation.html>)

Les présidents (</les-presidents.html>)

Notre histoire (</histoire.html>)